



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le Règlement numéro 278-18 ayant pour objet la taxation et la tarification municipales 2019, les conditions de perception et le taux d'intérêt exigible sur les retards

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford

QUE le Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité d'East Hereford, est entrée en vigueur le 13 décembre 2018.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 15 rue de l'Église à East Hereford aux heures régulières d'ouverture

DONNÉ À East Hereford, ce 17^e jour du mois de décembre 2018.

Janik Branchaud
Secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, Janik Branchaud, secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal entre 9h00 et 16h00 le 17 décembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois de décembre 2018.

Janik Branchaud
Secrétaire-trésorière